

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 45

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hantez-vous parfois les prétoires,
Jetez-vous aussi vos ducats
Par la fenêtre des grimoires
Que griffonnent les avocats ?

Chez vous aussi, l'erreur du juge
Se greffe-t-elle sur la loi ;
Est-ce qu'il prononce ou préjuge ;
Quand il le fait, sait-il pourquoi ?

Avez-vous des journaux sincères,
Des patriotes convaincus ;
Dans vos luttes parlementaires,
Le tort est-il bien au vaincus ?
Etc., etc., etc.

**Société de l'Orchestre de la Ville
et de Beau-Rivage.** — On nous com-
munique les lignes suivantes relatives
au premier concert d'abonnement donné
vendredi dernier, sous la direction de
M. Banti :

« L'Orchestre, renforcé, comme de cou-
tume, par des artistes et amateurs, a montré
de la précision dans la symphonie n° 2, en ré,
de Beethoven et, en général, dans ses autres
morceaux ; peut-être aurait-on pu demander
plus de clarté dans l'exécution de la *Rhap-
sodie norvégienne*, de Lalo, où l'auteur regretté
du *Roi d'Ys* montre toutes les ressources de
son riche talent d'orchestration.

Le violoniste engagé à cette occasion, M.
Henri Marteau, un des premiers prix de cette
année du Conservatoire de Paris, a rendu,
avec une virtuosité remarquable, le concerto
de son professeur, M. J. Garcin. Après ce fa-
meux *Moto Perpetuo*, de Paganini, le public a
fait une véritable ovation au jeune artiste,
qui, espérons-nous, voudra bien se faire en-
tendre de nouveau dans notre ville.

En somme, bonne soirée, qui nous fait bien
augurer de la saison d'hiver. — Vendredi 18
novembre, second concert d'abonnement, avec
le concours de M. Slivinski, pianiste. »

Boutades.

Toujours de ces méchantes plaisante-
ries à l'adresse de ces pauvres belles-
mères, témoin ce petit dialogue entre un
gendre et son ami :

Mes compliments, mon cher, les dia-
mants de ta belle-mère sont superbes !
Ce n'est plus une femme, c'est une vraie
constellation !

— Oui... la Grande Ourse !

Il nous tombe sous la main une feuille
d'annonces contenant cet avis officiel
d'un président de tribunal de police.
(Nous supprimons les noms).

Le président du tribunal, etc.

A vous *** *sourd-muet*, sans domicile
connu. D'office vous êtes cité à compa-
raître personnellement devant le dit tri-
bunal siégeant à... le... 1892, à 9 heures
du jour, pour être entendu dans la cause
dirigée contre vous, ensuite de plainte,
etc., etc.

On voit, par les mots que nous avons
soulignés, qu'on peut toujours trouver
quelque côté plaisant dans les choses
les plus sérieuses.

Guibollard est veuf depuis deux ans
et son ami Taupin le pousse à prendre
une seconde femme :

— Voyons ! quand ce ne serait que
pour être assuré d'avoir, à l'heure de la
mort, quelqu'un pour vous fermer les
yeux !

Mais Guibollard ne se laisse point con-
vaincre :

— Non, mon ami, dit-il, non, décidé-
ment non ! Je n'ai pas été très heureux
dans mon premier ménage. Aussi j'ai
fait un serment, à savoir que je ne me
remarierais jamais.

Et comme Taupin s'exclame :

— Jamais !

— Du moins de mon vivant ! affirme
Guibollard.

Un rôdeur sinistre attend au coin d'un
bois. Soudain survient un passant :

— La bourse ou la vie !

L'autre qui ne se sent pas de force à
lutter avec ce vaurien, s'écrie :

— Je demande l'arbitrage.

On enterriait l'autre jour, d'une façon
fort civile, un citoyen de la petite ville
de Verdun-sur-le-Doubs, en Saône-et-
Loire.

Le défunt venait d'être descendu dans
la fosse, lorsque l'adjoint s'avance, s'é-
ponge, tousse et ne trouve comme orai-
son funèbre que ces simples mots :

« Citoyen Morin, au nom de la loi,
nous t'enterrons ! »

Pas très éloquent, mais très authen-
tique.

Le concierge d'une maison très mal
tenue a cru devoir mettre au bas de l'es-
calier l'écriteau traditionnel :

Essayez vos pieds, s. v. p.

Un mauvais plaisant a ajouté au-des-
sus :

En descendant.

Un malheureux poète pénètre timide-
ment chez le directeur d'une grande
revue :

— Voici quelques vers, monsieur, que
je voudrais...

Le directeur, sans cesser d'écrire :

— Très bien, monsieur. Auriez-vous
l'obligeance de les mettre vous-même au
panier ; je suis tellement occupé en ce
moment...

Deux petites filles :

— Voyons, Emma, pourquoi ne joues-
tu plus avec ta petite camarade ?

— Sa poupée est trop mal mise.

Anciennement, à Londres, les femmes
ne montaient pas sur la scène. C'étaient
des hommes déguisés qui en remplis-
saient les rôles. Le roi Charles II s'im-
patientait, un jour, de ce que le spectacle
ne commençait pas ; le directeur vint
s'excuser en disant :

— La reine n'est pas encore rasée.

A travers Paris.

Un Chinois, arrivé à Paris depuis peu,
passait place de la Bourse, à trois heu-
res de l'après-midi.

Ahuri par les clameurs qui retentis-
sent d'ordinaire en ce lieu, il se tourne
vers son guide :

— N'est-ce pas là, demande-t-il, ce que
vous nommez l'institut Pasteur.

Un veuf inconsolable vient de lancer
ce faire-part réclame publié à des cen-
taines d'exemplaires.

J'ai l'honneur de faire part à mes amis et
connaissances, ainsi qu'à mes honorables
clients, que la mort m'a enlevé ma chère
épouse au moment où elle me donnait un fils,
pour lequel je cherche une bonne nourrice,
en attendant que je retrouve une nouvelle
compagne de ma vie pour m'aider à diriger
mon renommé commerce de lingerie, que je
vais liquider par une vente à tout prix avant
de le transférer dans la nouvelle maison que
je viens de faire construire rue... n°..., où
j'aurai de magnifiques appartements à louer.

THÉÂTRE. — Dimanche, 6 novembre:
Les Pauvres de Paris, drame en cinq
actes et sept tableaux. — Jeudi, 10 novembre:
L'âge ingrat, comédie en trois actes, de
Pailleron.

L. MONNET.

*En souscription, pour paraître à la fin
de l'année. Nouvelle édition de la*

PREMIÈRE SÉRIE

DES

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

*considérablement augmentée et illustrée
de jolis dessins, par RALPH.*

On souscrit au *Bureau du Conteur
Vaudois* ou par carte correspondance.
Prix de souscription: fr. 1,60.

Papeterie L. Monnet.

AGENDAS POUR 1893

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville
de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à
fr. 27, —. — Communes fribourgeoises 3 % différé
à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 104,50.
De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 58,50 — Bar-
letta, à fr. 38, —. — Milan 1861, à fr. 38, —. — Milan
1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de
Bruxelles 1886, à fr. 103,50. — Bons de l'Exposition,
à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,75.
— Tabacs serbes, à fr. 12,25. — *Port à la charge de
l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du
jour tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne
maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne —
Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration
du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.